Bulletin municipal

MAIRIE DE VILLERSEXEL



Numéro 08 - Octobre 2022

Le mot de la Municipalité

L'été qui s'achève a été inquiétant à plus d'un titre, ce qui a altéré la belle insouciance accompagnant habituellement la pause estivale.

Nous n'avons pas subi d'incendies ou chutes de grêle dévastateurs, ni de coupures d'eau au robinet, cela ne nous empêche pas d'être impactés par les effets du dérèglement climatique.

Nous avons tous pu voir le cours de l'Ognon et les champs et forêts qui nous entourent s'assécher.

L'impact économique de ces phénomènes est aggravé par la crise énergétique liée au conflit ukrainien.

Individuellement et collectivement, nous devons veiller à épargner les ressources, comme nous l'avons fait pour l'eau, afin d'éviter une pénurie totale.

Nous avons programmé une étude pour l'isolation et l'installation d'une chaufferie bois collective pour certains bâtiments communaux. L'éclairage public sera aussi réduit dans son amplitude horaire.

Si cette rentrée de septembre interroge, nous devons rester confiants et déterminés dans l'effort afin qu'il soit profitable à tous.

Nous vivons dans une belle région, riche par sa nature et son patrimoine, les touristes venus nombreux le confirment, à nous de les préserver pour les transmettre.

Merci à tous les bénévoles qui se sont investis dans les diverses animations estivales à l'intention des habitants et des visiteurs, participant ainsi à l'image de notre bourg.

A tous, bonne reprise et bonne année scolaire à tous nos élèves et étudiants!

1 place de l'Hôtel de Ville - 70110 VILLERSEXEL Tél : 03.84.20.54.49 - Fax : 03.84.20.57.34 <u>mairie@mairie-villersexel.com</u>





Permanence de week-end des adjoints

- · Gérard CHAPUIS: 25 septembre / 02 et 30 octobre / 27 novembre / 25 décembre
- · Jacqueline COQUARD: 11 septembre / 09 octobre / 06 novembre / 04 décembre / 1er janvier 2023
- · Stéphane THILY: 18 septembre / 16 octobre / 13 novembre / 11 décembre
- · Nelly MOUGENOT: 04 septembre / 23 octobre / 20 novembre / 18 décembre

Permanence hebdomadaire des adjoints avec les usagers (sur rendez-vous)

- · Gérard CHAPUIS : les mardi et vendredi de 10h à 12h
- · Jacqueline COQUARD : les mardi et vendredi de 10h à 12h
- · Stéphane THILY: le jeudi de 15h à 17h
- · Nelly MOUGENOT: les lundi et jeudi de 10h à 12h

Fête patronale

La municipalité a souhaité garder la tradition de la fête foraine. Les forains ont voulu être présents cette année encore. Ces quelques jours ont permis aux enfants de profiter du manège et de s'aventurer à la pêche aux canards.

Malheureusement, allons-nous garder cette tradition ?

Les gros manèges ne veulent plus venir car pas assez rentables...

A réfléchir pour les prochaines années !





Messes à Villersexel

Octobre 2022

- Dimanche 30 octobre à 10h

Novembre 2022

- Mardi 1^{er} novembre à 10h et vêpres à 15h
- Mercredi 02 novembre à 18h
- Vendredi 11 novembre à 10h
- Dimanche 20 novembre à 10h

Décembre 2022

- Dimanche 04 décembre à 10h
- Dimanche 18 décembre à 10h
- Samedi 24 décembre : veillée de Noël à 22h
- Dimanche 25 décembre : Noël à 10h30

Janvier 2023

- Dimanche 1er janvier à 10h

Commission réseaux, voirie, bâtiments, environnement

Gérard CHAPUIS

- Les travaux de sécurisation et d'aménagement ont été réalisés dans les rues du village, comme prévu, dans le courant de l'été. En parallèle, une campagne de marquage au sol s'est déroulée sur le territoire de la commune. Quelques finitions restent à faire.
- Il est rappelé aux utilisateurs de places de stationnement de respecter les règles élémentaires du code de la route et de veiller au dégagement des rues. Ceci dans un souci de civisme et d'intérêt général au même titre que les automobilistes et cyclomotoristes ayant un comportement dangereux dans notre centre bourg (vitesse excessive, non respect de la signalisation...).
- Une nouveauté au service de nos concitoyens verra bientôt le jour. Il s'agit d'un système sécurisé, qui sera installé au stade, au profit des moyens de secours héliportés : la solution "E-BOO".

<u>Les atouts</u> : cette solution connectée d'éclairage automatique permet d'accélérer, faciliter et sécuriser l'intervention des hélicoptères de secours sur notre commune ainsi que sur les villages environnants.

<u>Avantages et points forts</u>:

- Efficience des secours = gain de temps donc espérance de vie augmentée.
- Elimine les zones d'intervention supérieures à 30 minutes.
- Égalité des secours entre zones urbaines et zones rurales de jour comme de nuit.
- Optimisation des coûts liés à l'hélicoptère.
- Sécurité du personnel à bord grâce aux indications météorologiques locales.
- Garantit l'organisation des secours.
- Prise en charge rapide et acheminement du patient vers un hôpital.

La solution E-BOO, née de la rencontre entre un intervenant du SAMU et un industriel en matériel électrique, consiste à contrôler un éclairage grâce à une application Web, configuré au sein de la salle de régulation du SAMU.



Commission finances et éducation

Jacqueline COQUARD

Cartes Avantages Jeunes 2022-2023 : 61 jeunes habitants du bourg, âgés de 13 à 21 ans, s'étaient inscrits en mairie afin de bénéficier de l'attribution gratuite de la « carte avantages jeunes ». Ils étaient 46 présents, certains représentés par un membre de leur famille, le samedi 03 septembre, à répondre à l'invitation des élus, ravis de cette balle participation.

C'est en salle du conseil qu'a eu lieu cette sympathique cérémonie de remise des cartes. Chaque jeune pourra ainsi profiter de nombreux avantages (jusqu'à 3 200) dans différents domaines : culture, sport, vie pratique...partout en Haute-Saône et dans nos région.



Commission affaires sociales et animation

Elaboration du bulletin en collaboration avec Céline ADAM

Après deux années de restrictions, les nombreuses manifestations ont repris tout au cours de l'été. Un été ensoleillé et très chaud a favorisé la réalisation des événements prévus avec succès.

- La Fête de la Musique, suivie des bals de l'été tous les vendredis soirs, avec des ensembles musicaux variés, ont apporté de la gaieté et de la convivialité au centre de notre bourg. Remerciements à l'Association des commerçants de Villersexel.
- Les clubs sportifs ont repris leur activité et la compétition, ainsi que les associations, chacun dans leur domaine respectif. Bonne chance pour cette nouvelle saison.
- Le conseil municipal a décidé lors de la dernière réunion que le bal de la municipalité n'aurait pas lieu cette année.
- <u>CCAS</u>: le repas des cheveux blancs se déroulera le dimanche 11 décembre à la salle des fêtes. Toutes les personnes à partir de 70 ans inscrites sur les listes électorales sont invitées à cette journée de convivialité. Elle sera animée par Michel LACHAT et son accordéon. Les personnes ne pouvant se déplacer recevront une carte cadeau valable dans les magasins de notre bourg.
- <u>Villes et villages fleuris</u>: lundi 27 juin, la commune a reçu le jury départemental: Jean-Marc PIERRAT, responsable des espaces verts à la ville de Luxeuil, accompagné de Eric LECORNEY, retraité jardinier à la ville de Vesoul pendant 40 années, et Stéphane DASTAN du conseil départemental. Les 3 agents communaux, sous la responsabilité de Véronique EVERNE, ont mis tout en œuvre pour fleurir notre bourg. Malheureusement, avec cet été exceptionnellement chaud, il a fallu se résoudre à réduire les arrosages. Cependant, certaines fleurs sont encore belles au centre du village.

 Nelly MOUGENOT

Rappels

Stéphane THILY

- Bois et Forêt : la dépose sauvage dans la nature est INTERDITE.

L'inscription de la vente de bois à faire ou à livrer n'est pas encore ouverte au secrétariat. Les nouveaux lots 2022/2023 ne seront attribués que si l'ancien lot 2021/2022 est terminé.

- Entretien arbres : restez VIGILANTS sur vos propriétés, vis-à-vis des arbres et/ou résineux pouvant être malades, risquant de chuter et pouvant donc occasionner des dégâts importants ou des blessures. Merci de faire le nécessaire le cas échéant.
- Haies et Arbustes : par mesure de sécurité, l'entretien des haies et petits arbustes en bordure de trottoir et limite de terrain, de rues ou de routes communales doit être effectué régulièrement par les riverains.

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains :

- « Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public ».
- **Voisinage**: le bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité, est interdit de jour comme de nuit.

Les tranches horaires pour effectuer des travaux de bricolage et de jardinage à forte intensité sont : les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30, et le dimanche ainsi que les jours fériés de 10h à 12h.

Pour le Bon Vivre ensemble, cela nous impose des règles de civisme : il est souhaitable que **tous**, nouveau comme ancien habitant, fournissent des efforts de tolérance et de compréhension ; surtout pour l'exceptionnel...

Le brûlage des déchets verts ou autres, est toujours INTERDIT pour TOUS.

- Nous avons une déchetterie sur ESPRELS. Le brûlage sauvage à des effets néfastes qui impactent la faune et la flore, ils portent également atteinte à la qualité de l'air, de l'eau, du sol ainsi qu'à la santé humaine.

Le mot du Comité des Fêtes

Peu de choses à dire depuis la parution du dernier bulletin municipal au mois de mai...Les vacances sont derrière nous, les élèves ont repris le chemin de l'école, les élus sont à leur poste et le Comité des Fêtes se réveille doucement...

- Le 07 mai, le Comité des Fêtes, avec ses bénévoles, a apporté son soutien pour l'organisation du Trim'athlon.
- La traditionnelle **Fête des Associations** du 13 juillet, avec son feu d'artifice, s'est tenue cette année sur le stade et a connu un franc succès, grâce en partie à un temps magnifique. Le Comité des Fêtes, pour la première fois, avait délégué l'organisation de cette manifestation au club de football du village; ce qui leur a permis d'engranger de substantiels bénéfices.
- Le vendredi 23 septembre, l'opération « **Nettoyons la Nature** » sera reconduite avec les 4 classes de 6^{ème} du collège et 2 classes de l'école élémentaire. Avec les enseignants, les parents d'élèves, les élus et les bénévoles, environ 150 personnes participeront à cette opération nationale.
- Le Comité des Fêtes, faute de temps, a décidé de ne pas organiser cette année « Saveurs et Couleurs d'Automne ». Cette manifestation est reportée en 2023.
- Nous attendons la décision de la mairie quand a la tenue de la soirée de la municipalité prévue en novembre. Le Comité prend les frais à sa charge et si des bénéfices sont dégagés, ils sont restitués au comité.
- Le Téléthon reste fixé au samedi 26 novembre, mais à l'heure actuelle, l'organisation n'est pas encore définie...
- Dans le dernier bulletin, j'avais évoqué le souhait de me retirer de la présidence du comité. A cet effet, le Comité des Fêtes se réunira en Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 14 octobre à 20h en mairie de Villersexel. Seront invités à cette Assemblée, les élus, les membres du bureau et tous les présidents des associations.

Je souhaite que le Comité des Fêtes perdure car depuis sa création en 2001, il contribue à faire le lien entre les élus municipaux et les associations de notre village.

Au nom du Comité des Fêtes, je vous souhaite une bonne rentrée et surtout, une bonne santé!

Le Président du Comité des Fêtes - Jean FERRARIS

Association Amitié - Rencontres

Retour sur notre sortie à la journée au Ballon d'Alsace : randonnée d'un peu plus de 10 kms autour de ce sommet vosgien, pour 13 de nos randonneurs. Départ du monument des démineurs pour une première partie toute en descente jusqu'à l'étang des Roseaux et la Savoureuse au niveau du pont du Rummel. Montée ensuite jusqu'à l'étang du Petit Haut avec quelques passages un peu plus difficiles puis jusqu'au restaurant "La Chaumière" où un très bon repas montagnard a été dégusté dans la bonne humeur générale. Après-midi un peu plus difficile (soleil et repas aidant) avec une montée jusqu'au sommet puis emprunt du sentier panoramique pour un retour tout en douceur à partir de la célèbre Jeanne d'Arc. Une boisson bien fraiche après tant d'efforts fut la bienvenue avant de reprendre le chemin du retour. Une belle randonnée, de beaux paysages, un bon repas en bonne compagnie...quoi d'autre pour être heureux ??? Merci



aux marcheurs qui ont participé à cette journée, récompensant ainsi le temps passé et les efforts faits par les organisateurs pour la réussite de celle-ci.

Pour Amitié-Rencontres aussi, c'est la rentrée. A vos stylos pour noter les dates de reprise des activités :

- Jeux et cartes : jeudi 1er septembre à 14h00
- Patchwork : lundi 5 septembre à 14h00
- Dictée : lundi 5 septembre à 17h00

- Randonnée : mardi 6 septembre à 14h00
- Arts créatifs : mercredi 7 septembre à 14h00
- Art floral : jeudi 22 septembre à 18h00

Les personnes intéressées par une première inscription peuvent se présenter aux dates et heures indiquées selon l'activité souhaitée, à la salle du club - 76 allée du Parc à VILLERSEXEL (au rez-de-chaussée du foyer logement) ou prendre contact en message privé via la page Facebook de l'association : Amitié-Rencontres Villersexel.

Bonne reprise à toutes et tous et à très bientôt.

Le Président - Laurent MURET

AAPPMA - l'Ognon de Villersexel

Le manque de pluie, la canicule répétée depuis plusieurs années, les pressions subies sur la ressource avec cette année une sècheresse exceptionnelle qui touche tous les cours d'eau. La biodiversité en danger questionne sur nos usages inadaptés au changement climatique.

« Tant que vous nommerez "croissance" le fait de raser un espace gorgé de vie pour le remplacer par un espace commercial, nous n'aurons pas commencé à réfléchir sérieusement » lançait l'astrophysicien Aurélien BARRAU devant les patrons du Medef lors de leur université d'été et de poursuivre : « nous ne sommes pas la solution, nous sommes le problème, ce sont nos valeurs, nos manières d'être qui mènent à ce que l'ONU nomme : "une situation de menace existentielle directe" ».



En d'autre terme, l'Homme est en danger ! Nous sommes la civilisation la plus meurtrière à l'échelle de la biosphère qui a habité cette terre.

Nous serons ceux qui, dans l'histoire, ont éteint la vie comme jamais une espèce l'a fait auparavant (la destruction de 60% des animaux sauvages a déjà eu lieu.) Et l'on se dit exemplaire!

L'eau est le seul élément vital à la biodiversité sans laquelle notre présence en tant qu'espèce est vouée à disparaitre.

Notre droit est défaillant puisqu'il ne garantit plus notre liberté fondamentale : celle de continuer à vivre ! Le Président - Michel KRASINSKI

Bourse aux jouets: organisée par l'ADMR le samedi 19 novembre de 10h à 16h.

Dépôt des jouets le vendredi 18 novembre de 17h30 à 19h et reprise des invendus le samedi 19 novembre de 18h à 20h.

<u>Renseignements</u>: Maison des services ADMR de Villersexel (03.84.20.33.44) du lundi au vendredi de 10h à 12h ou au 03.84.63.15.62 après 19h. Petite restauration sur place.

Les Sapeurs Pompiers - mai / juin et juillet 2022

10 feux (1 feu de cheminée, 1 feu d'habitation, 1 feu de véhicule léger, 2 feux divers, 2 feux d'exploitation agricole, 2 feux de broussailles et 1 intervention à l'usine).

153 secours aux victimes (142 sav et 11 accidents sur la voie publique).

10 divers (1 opération diverse, 2 sauvetages d'animaux, 4 épuisements de locaux, 1 ascenseur bloqué, 1 pollution aquatique et 1 bâchage de toit).

AU TOTAL: 173 INTERVENTIONS dont 66 à Villersexel (56 sav, 6 od et 4 avp).



25 ans de la caserne

Une journée portes ouvertes a eu lieu le samedi 16 juillet afin de fêter les 25 ans de la caserne, rue des champs de l'Aumônier.

Au cours de cette journée, il y a eu de nombreuses animations pour les enfants avec la présentation des véhicules et une démonstration efficace de désincarcération.

Cet événement a réuni les élus de Villersexel, ceux d'hier et d'aujourd'hui, les sapeurs-pompiers et leurs familles, ainsi qu'une délégation de plusieurs pompiers de Schönau, ville jumelée avec Villersexel, avec M. Peter SCHELSHORN, maire de Schönau. Ils sont venus avec 3 véhicules et la grande échelle

impressionnante de 32 mètres. Cette journée s'est terminée par un repas convivial préparé par

la Ferme des grands champs d'Esprels et animée par notre DJ local Rémy RICCI.

Départ en retraite

Après 35 années de service au sein des sapeurs-pompiers, Roland JEANNEY a fait valoir ses droits à la retraite. Lieutenant adjoint du chef de centre, il a été nommé Capitaine Honoraire et a reçu la médaille de l'union départementale des sapeurs-pompiers, échelon or, en présence de Barbara BOCKSTALL, du directeur départemental, le Colonel Stéphane HELLEU, du commandant Richard VERGUET et une délégation des pompiers de Schönau.

Au cours de cette cérémonie, le Capitaine Frédéric MARTINEZ a rappelé la carrière de Roland.





Bibliothèque

- 7 bénévoles / plus de 200 lecteurs, dont 129 adultes.
- Ouverture tous les mercredis de 14h à 18h, tous les samedis de 10h à 12h et les mercredis de 10h à 12h (jours de marché).
- 5 600 ouvrages récents proposés aux lecteurs (les plus anciens sont de 2002), romans, ouvrages sur la Franche-Comté, documentaires, biographies, BD, mangas, livres gros caractères...
- 50 jeux pour tous les âges à partager avec les parents.
- Partenariat avec les écoles et les maisons de retraite, et également avec la médiathèque départementale de Vesoul pour mise à disposition de livres à la demande de nos abonnés.
- Portage à domicile possible de livres empruntés.
- Abonnement de 10 euros par an et par famille.
- Après la fermeture annuelle en août, lors de la réouverture le samedi 03 septembre 2022, nous avons accueilli 27 adhérents et 98 livres ont été empruntés, ainsi que 6 jeux.
- La bibliothèque accepte les dons de livres et de jeux en bon état pour étoffer et diversifier sa collection.
- Nombreuses nouvelles adhésions en cette année 2022.
- Animation le samedi 24 septembre 2022 à la salle des fêtes, intitulée « fête des enfants », avec jeux géants, jeux divers, cadeaux à gagner...
- La bibliothèque dispose d'une page Facebook, (bibliothèque de Villersexel Facebook) sur laquelle sont présentées les animations, les ventes périodiques de livres à 1 €uro, les achats de livres neufs...

N'hésitez pas à devenir « ami » pour recevoir automatiquement nos publications.

Marché nocturne au camping Le Chapeau Chinois

Beau succès pour la première édition du marché artisanal nocturne qui s'est déroulé le samedi 23 juillet, organisé par les gérants du camping. Un marché particulier où une trentaine d'exposants étaient venus pour le plaisir de nombreux visiteurs et de touristes présents au camping cette saison.

On pouvait admirer de superbes réalisations dans tous les domaines les plus divers :

- peintures
- vannerie
- autres travaux manuels
- et bien sûr tous les produits locaux).

Bien agréable soirée!



Musiques solidaires

Le vendredi 07 octobre, à l'église St-Nicolas de Villersexel à 20h : concert où tout musicien, amateur ou professionnel, chorales sont invités à venir montrer leurs talents !

Entrée gratuite, participation possible, les bénéfices de cette opération sont destinés à financer les travaux d'entretien du patrimoine. Renseignements : Jacqueline COQUARD au 03.84.20.30.52 ou André BERNIN au 03.84.20.57.45.

11 novembre

10h : messe à l'église St-Nicolas.

10h45 : rassemblement place de la mairie et départ du défilé en direction du monument aux morts pour la cérémonie, avec la participation de la batterie fanfare et des sapeurs-pompiers, des élèves de l'école primaire et du collège.



A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la salle des fêtes.